Code d'article	**178.38**
Description	**GOBELETS BOISSONS CHAUDES DOUBLE PAROI ONDULÉ**
Catalogue	**HOS 134**
Date de modification	12/07/2023 07:15:28

Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	Ø8/5,6x9,2 CM
Matériel	CARTON
Couleur	NOIR
Grammage	280 + 250 + 18 PE G/M2
Capacité du conteneur	240 ML
Poids net d'une unité (g)	10,50

Signage Triman et Info-Tri

Codes

Intrastat	48236990
ITF14	18420499178384
EAN13	8420499178387

Colisage

Paquet

Unités / paquet	25
Dimensions paquet (cm)	7,00 x 48,00 x 7,00
Poids paquet (kg)	0,27
Volume paquet (m³)	0,0023520

Signage Triman et Info-Tri

Carton

Unités / carton	1.000
Paquets /carton	40
Dimensions carton (cm)	38,00 x 58,00 x 47,00
Poids carton (kg)	10,69
Volume carton (m³)	0,1035880

Signage Triman et Info-Tri

Palette

Cartons / couche	6
Cartons / palette	6
Conditionnement (U base x couches)	6 x 1
Poids (kg)	88,14
Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable | Micro-ondes | Four | -15ºC/+85ºC | Résist. graisses | Cash & Carry

Certificats

Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n ° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.

Ce produit est certifié FSC MIX 70%. En faisant le choix de produits certifiés FSC® vous soutenez la gestion responsable des forêts du monde.

The mark of responsible forestry

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE) 2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Compatibilités

179.15 COUVERCLES HAUTS POUR GOBELETS 240 ML
221.23 COUVERCLES POUR GOBELETS À CAFÉ 240 ML
222.03 COUVERCLES HAUTS POUR GOBELETS 240 ML
227.72 COUVERCLES POUR GOBELETS 240 ML
228.74 COUVERCLES POUR GOBELETS 240 ML
251.95 COUVERCLES POUR GOBELETS
251.96 COUVERCLES POUR GOBELETS

Paquet image